

Initiatives parlementaires

commission nationale des valeurs mobilières dotée de règles standardisées. J'ai pensé utiliser cet exemple pour bien illustrer le manque d'uniformité et l'absence d'un sens de continuité d'un bout à l'autre du pays en parlant d'un organisme national de réglementation des valeurs mobilières.

• (1710)

Nous y sommes presque. Nous avons accès 24 heures par jour à des marchés mondiaux pour les valeurs mobilières, les obligations et les actions. Le commerce inter-provincial et international des valeurs mobilières devient de plus en plus important. Cela est surtout attribuable à l'importance croissante des marchés des valeurs mobilières et à l'octroi de crédit. J'ai dit que les emprunteurs, les grandes entreprises peuvent maintenant éviter de passer par les banques et avoir directement accès aux marchés en plaçant des émissions de valeurs mobilières.

Selon le président de la Bourse de Toronto, Michael Edwards, la valeur des échanges transfrontaliers d'actions est passée de 73 milliards de dollars américains en 1979 à 1 440 milliards en 1990. Dans ces conditions, il est bien évident qu'un système axé sur les frontières provinciales, un système de réglementation fondé sur les frontières provinciales, est plutôt anachronique et inadéquat.

M. Blenkarn: Très juste.

M. Rodriguez: Je commence maintenant à m'interroger sur ma position. Le député de Mississauga-Sud dit: «Très juste». Cela m'inquiète, car c'est un défenseur des sociétés de fiducie.

M. Blenkarn: C'est exact, et vous êtes un défenseur des grandes banques.

M. Rodriguez: C'est l'authentique ami des sociétés de fiducie.

Des pressions s'exercent de plus en plus en faveur de l'amélioration et de l'harmonisation des exigences en matière de transparence afin que disparaissent toutes les contradictions. Les organismes de réglementation en ont besoin pour mieux travailler et les investisseurs le souhaitent parce que cela facilitera leur compréhension et leur prise de décision. Cela permettrait également une réduction des coûts et des travaux d'écritures nécessaires pour inscrire la même valeur mobilière dans plusieurs provinces.

Deuxièmement, seul un organisme fédéral de réglementation des valeurs mobilières éviterait des guerres de déréglementation entre les organismes provinciaux de réglementation. Une course à la déréglementation harmoniserait le commerce des valeurs mobilières en fonction du plus bas commun dénominateur en matière de réglementation et de d'éthique professionnelle. Même si les provinces réussissaient à harmoniser complètement la

réglementation en fonction du plus haut commun dénominateur, celle-ci ferait quand même l'objet d'interprétations différentes de la part des différents organismes provinciaux de réglementation. Voilà pourquoi un organisme fédéral est nécessaire pour établir des normes nationales et les faire respecter.

Je me réjouis de voir ici mon collègue de Mississauga-Sud. Il n'y a pas si longtemps, il était entièrement favorable à la déréglementation des institutions financières. Nous avons des piliers. Notre système repose sur des piliers et nous avons réglementé les institutions financières par piliers. Je ne parle pas de statues de sel, mais de piliers. Les banques constituaient un pilier; les sociétés de fiducie, un autre. Les compagnies d'assurance étaient un troisième pilier et les maisons de courtage, un quatrième.

En 1986, nous nous en sommes pris aux maisons de courtage. Ce pilier s'est effondré. Plusieurs d'entre elles se sont ainsi sauvées de la faillite. Ce pilier s'est immédiatement effondré. . .

M. Blenkarn: Elles sont toujours là.

M. Rodriguez: Les maisons de courtage avaient des problèmes. Du moins, vous admettez que certaines d'entre elles avaient des problèmes. Mon collègue est-il prêt à l'admettre?

M. Blenkarn: N'empêche qu'elles sont toujours là.

M. Rodriguez: Les banques ont réagi rapidement et elles ont acheté l'autre pilier. Elles s'en sont emparées. Maintenant, toutes les banques exerçant des activités de courtage en valeurs mobilières. Évidemment, il n'est pas possible de les laisser communiquer ouvertement, nous cloisonnons ces activités. On appelle cela le cloisonnement, mais je pense que c'est une protection dérisoire, parce que je reste convaincu qu'on peut passer librement d'une activité à l'autre.

• (1715)

Jusqu'à un certain point, nous avons triché, n'est-ce pas? Nous avons abusé un peu des ressources d'un organisme de réglementation fédéral, le BSIF, en l'amenant à réglementer les valeurs mobilières alors qu'il est chargé de réglementer les banques et les institutions financières.

L'an dernier, nous avons renversé les autres piliers. Ils n'existent plus maintenant. Ils se sont mangés entre eux. Monsieur le Président, ne voyez-vous pas que c'est ce qui est en train d'arriver, comme nous l'avions prédit? Les banques absorbent les sociétés de fiducie qui se feront aussi happer par les compagnies d'assurance. Ensuite, les banques vont phagocyter les compagnies d'assurance puisque maintenant, ces institutions peuvent vendre de l'assurance.